

DES PHARMACIE HOSPITALIERE UE PHARMACIE CLINIQUE – INTER-REGION OUEST

ENSEIGNANTS

- Pour Rennes : Sophie Potin, Astrid Bacle, Pascal Le Corre
- Pour Nantes : Dominique Navas-Houssais, Jean-François Huon
- Pour Tours : Laura Foucault-Fruchard, Daniel Antier

INSCRIPTIONS

- Par email adressé à un enseignant de l'UE de l'UFR de rattachement (pour les internes en poste à Angers, merci d'adresser vos demandes d'inscription à Tours) :
 - pour Tours : daniel.antier@univ-tours.fr
 - pour Nantes : dominique.navas@univ-nantes.fr
 - pour Rennes : sophie.potin@chu-rennes.fr
- Date limite d'inscription : 30 septembre
- Début des cours : 1^{ère} semaine de janvier (1 journée de cours par semaine)

DESCRIPTION DE L'UE

- rythme annuel
- nombre d'ECTS : 10
- ville(s) d'enseignement : Nantes, Rennes et Tours
- nombre d'heures de cours présentiels (CM/TD) : 60h réparties entre les 3 UFR (20h chacune) soit 9 journées d'enseignement
- taux de présence aux enseignements : 50% minimum
- travail personnel : 20h (voir ci-après « Contrôle des connaissances... »)
- capacité maxi d'accueil de l'UE par session : non limitée
- effectif minimum pour ouverture : 20 étudiants

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

- Rennes : psychiatrie ; antifongiques ; anti-VHC ; rhumatologie (PR, SA) ; greffe hépatique et immunosuppresseurs
- Tours : cardiologie ; conciliation ; ETP ; PECM et intervention chir ; endocrinologie ; iatrogénie/âge ; toxicité hémato/rénale
- Nantes : infectiologie bactérienne ; MICI ; ETP ; gestion des risques

CONTROLE DES CONNAISSANCES - TRAVAIL PERSONNEL - VALIDATION DE L'UE

- Travail personnel (sur 50 points) : conception d'un projet de Pharmacie clinique dont le thème est soumis pour validation aux enseignants de l'UE de leur UFR de rattachement au début des enseignements en janvier.

Présentation orale (format poster pour congrès) du projet aux enseignants de l'une des 3 UFR (attribution des UFR aux étudiants par tirage au sort) en mars.

NB : la présentation d'un cas clinico-biologique à la place d'un projet ne sera acceptée qu'au cas par cas et uniquement à titre exceptionnel.

- Examen final (sur 50 points) : une épreuve écrite sera organisée en simultané dans les 3 UFR au mois d'avril.

La validation de l'UE reposera sur la note cumulée (/ 100 points) et sur une participation à 50% des enseignements minimum (30h de cours).